



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

Paris, le

26 JUIN 2013

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés que rencontre votre profession en raison notamment du manque de places d'examen du permis de conduire, situation qui fragilise bon nombre d'établissements de la conduite et de la nécessité de procéder à une refonte du dispositif actuel.

Ainsi, lors du mouvement de revendication de votre organisation du 18 février dernier, vous avez eu l'occasion d'évoquer le jour même les perspectives d'évolution du système avec un membre de mon cabinet avant de dresser un diagnostic partagé de la situation – sous l'égide du délégué interministériel à la sécurité routière - lors de la réunion du conseil supérieur de l'éducation routière du 13 mars 2013.

Dans ce cadre, vous aviez salué l'initiative prise par l'administration d'engager sans a priori cette difficile réflexion en insistant sur la nécessité de prendre en compte tous les paramètres en la matière.

Le 16 mai dernier, cette problématique a fait l'objet de nouveaux échanges avec les services de la délégation à la sécurité et la circulation routières.

Le 20 juin, vous avez été à nouveau reçu à mon cabinet qui a pu vous confirmer ma volonté de répondre à la situation que vous m'avez soumise.

.../...

Monsieur Philippe COLOMBANI
*Président de l'Union nationale
des indépendants de la conduite
7, rue André Lebourblanc
78590 Noisy-le-Roi*

Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer lors de la troisième réunion plénière du CNSR ce 21 juin, le gouvernement restera très attentif aux délais d'attente des candidats au permis de conduire, pour la plupart des jeunes en recherche d'un emploi.

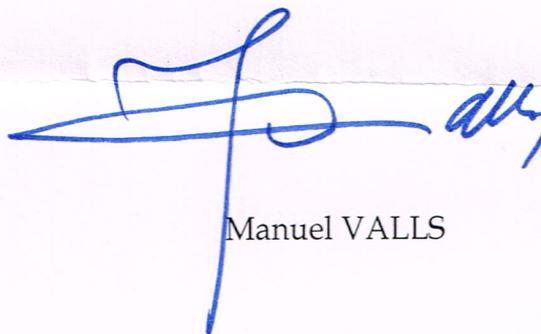
C'est la raison pour laquelle, j'ai décidé de confier à Mme Florence GILBERT - présidente de la commission jeunes et éducation routière du Conseil national de la sécurité routière (CNSR) - la responsabilité d'animer un groupe de travail élargi en vue de proposer d'ici la fin de cette année des pistes de réforme en veillant à associer toutes les parties prenantes (responsables d'écoles de conduite, usagers, inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière...). Je lui demanderai de formuler les recommandations les plus appropriées sans s'interdire aucune piste de réflexion. Je demande que ce groupe se réunisse avant la fin du mois de juillet, et souhaite que ses conclusions puissent aboutir avant la fin de l'année.

Attentif à la situation de votre profession et soucieux comme vous d'un service public de qualité concernant le droit de chacun à se présenter aux épreuves du permis de conduire dans un délai raisonnable, je veillerai personnellement à l'état d'avancement de cette réflexion.

Je souhaite donc que nous puissions travailler ensemble dans cette perspective.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Manuel Valls', with a stylized flourish at the end.

Manuel VALLS